

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT :
Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » 14 » six mois.
» » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 58.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAT, LAFITTE, BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 9 Mai 1865.

BULLETIN.

Les nouvelles d'Amérique sont importantes. Wilkes Booth, l'assassin de M. Lincoln a été surpris dans un grenier et fusillé.

Sherman ayant conclu une trêve afin de négocier une amnistie pour toutes les armées confédérées, a été désapprouvé par le gouvernement qui a ordonné la reprise des hostilités. Le général Grant prend le commandement contre Johnston.

Des correspondances parisiennes signalent un bruit qui tend à prendre de la consistance dans les cercles politiques de la capitale. On dit qu'à son retour d'Algérie l'Empereur trait à Rome où il aurait une entrevue avec le Saint-Père. Nous ne reproduisons cette nouvelle qui sous toutes réserves.

Un télégramme de Copenhague du 7 mai annonce qu'un décret royal en date du 5 mai dissout la chambre basse du Rigsdag et fixe au 30 mai les élections pour le nouveau Folkething.

On écrit de Nassau qu'en présence de l'opposition qu'il rencontrait dans les Chambres, le gouvernement hanovrien a pris le parti de les dissoudre.

Ainsi que l'apprenait un télégramme, le projet de loi de réorganisation militaire a été rejeté par la Chambre des députés prussienne.

Depuis trois ans, ce projet de réorganisation qui tend à prolonger le service actif sous les drapeaux, à diminuer la landwehr, et par conséquent à détruire le système de défense auquel la Prusse a dû son salut pendant les premières années de ce siècle, est l'objet d'un différend entre le Gouvernement et la Chambre des députés.

On ne sait quelle attitude le Gouverne-

ment prussien va prendre dans cette circonstance qui s'est déjà présentée deux fois et qui a amené deux fois la dissolution de la Chambre suivie de sa réélection par le pays.

Une lettre de Rome, dit le Bulletin de Paris, annonce la publication prochaine de la lettre adressée par Sa Sainteté Pie IX à S. M. Victor-Emmanuel sur la question de l'investiture des évêques d'Italie.

Le Nord publie une dépêche de Saint-Petersbourg, annonçant qu'un rescrit impérial vient de relever le général Mouravieff de ses fonctions de gouverneur-général de la Lithuanie en l'élevant à la dignité de comte. Le général Kaufmann, directeur de la chancellerie du ministère de la guerre à St-Petersbourg est nommé à sa place.

On écrit de Vienne que la Chambre a terminé la discussion du budget de la guerre et adopté à une grande majorité toutes les propositions de la commission financière.

Le Moniteur publie un décret qui interdit l'entrée du territoire de l'Empire au journal l'Europe, de Francfort, à cause d'un feuilleton, développant la théorie et faisant l'apologie de l'assassinat politique.

J. REBOUX.

VOYAGE DE L'EMPEREUR.

L'Empereur a adressé aux habitants de l'Algérie la proclamation suivante :

Alger, 3 mai.

Je viens au milieu de vous pour contempler par moi-même vos intérêts, partager vos efforts, vous assurer que la protection de la métropole ne vous manquera pas.

Vous luttiez avec énergie depuis longtemps contre deux obstacles redoutables : une nature vierge et un peuple guerrier ; mais de meilleurs jours s'annoncent. D'un côté, des sociétés particulières vont, par leur industrie et leurs capitaux, développer les richesses du sol, et, de l'autre, les Arabes, contenus

et éclairés sur nos intentions bienveillantes, ne pourront plus troubler la tranquillité du pays.

Ayez donc foi dans l'avenir ; attachez-vous à la terre que vous cultivez comme à une nouvelle patrie, et traitez les Arabes au milieu desquels vous devez vivre comme des compatriotes.

Nous devons être les maîtres, parce que nous sommes les plus civilisés ; nous devons être généreux parce que nous sommes les plus forts. Justifions enfin, sans cesse, l'acte glorieux de l'un de mes prédécesseurs qui, faisant planter, il y a trente-cinq ans, sur la terre d'Afrique, le drapeau de la France et la croix, y arborait à la fois le signe de la civilisation, le symbole de la paix et de la charité.

NAPOLÉON.

Le Moniteur algérien, du 6, publie une proclamation de l'Empereur au peuple arabe, qui occupe toute sa première colonne. Voici le résumé de cette pièce :

Lorsqu'il y a 38 ans, la France a mis le pied sur le sol africain, elle n'est pas venue détruire la nationalité d'un peuple, mais l'affranchir d'une oppression séculaire. Néanmoins, impatients d'une suprématie étrangère, vous avez combattu vos libérateurs. L'honneur et le sentiment de dignité guerrière, mais Dieu a prononcé. Reconnaissez les décrets de la Providence. Comme vous, vos ancêtres résistèrent courageusement et cependant de leur défaite date votre régénération. Votre Prophète a dit : « Dieu donne le pouvoir à qui il veut. » Je viens exercer ce pouvoir dans votre intérêt. Je vous ai irrévocablement assuré la propriété des terres que vous occupez. Je veux augmenter votre bien-être. Dites à vos frères, égarés dans de nouvelles insurrections fatales, que deux millions d'Arabes ne sauraient résister à quarante millions de Français. — Je remercie la grande majorité, dont la fidélité a résisté aux conseils du fanatisme. Déjà de grands souvenirs et de puissants intérêts vous unissent à la mère patrie. La confraternité militaire s'est formée en Crimée, en Italie, en Chine et au Mexique. Ayez donc confiance ; vos destinées sont presque unies à celles de la France, et reconnaissez avec le Coran que celui que Dieu dirige est bien dirigé.

NAPOLÉON.

Mgr Pavy, évêque d'Alger, a adressé à l'Empereur un discours qui se termine ainsi :

« Grâce à Dieu, grâce à vous, Sire, nous

verrons enfin de nos yeux l'épanouissement de cette belle colonie. Plus confiant que jamais dans son avenir, le colon dilatera joyeusement sa tente ; débarrassé de ses rêves sanglants d'indépendance, l'indigène trouvera dans une soumission honorable à l'autorité de la France en attendant qu'il accepte librement celle de la foi, l'inviolable garantie de ses droits et le gage perpétuel de sa sécurité ; et la religion en voyant son doux empire s'accroître, ses enfants se multiplier, ses temples devenus moins indignes du Dieu qu'elle adore, le siège d'Augustin se relever à l'une des extrémités de l'Algérie, et à l'autre se couronner l'œuvre sainte de Ximènes, tressaillera d'une reconnaissance égale à sa joie.

Il est si doux de faire bénir son nom par les hommes, Sire ! Combien ne l'est-il pas davantage de le faire bénir en même temps par le Ciel ! »

L'Empereur a visité les principales localités de la plaine du Sahel, la ferme des Trappistes et d'autres lieux célèbres par les souvenirs de 1830. Partout, les colons avaient pavés leurs maisons et ont accueilli le Chef de l'Etat par de vives acclamations. L'Empereur a distribué des secours aux pauvres. Il a examiné attentivement les belles cultures de l'Algérie. L'entrée de l'Empereur à Alger a été l'occasion d'une nouvelle démonstration. Les musiciens arabes ont donné une aubade au palais.

Dans la journée du 6 mai, l'Empereur a fait une grande excursion dans la plaine de la Mitidja. Après avoir visité les colonies agricoles de Bouffarick, ainsi que l'usine cotonnière et linière très intéressante de M. de Mignil, Sa Majesté est revenue par l'Oued-Lalleg, Coléah, Bou-Aouda et est rentrée à Alger par la route pittoresque et hardie qui descend du village de la Bouraria aux carrières de Bab-el-Oued. L'Empereur a paru enchanté des progrès notables accomplis dans la Mitidja et dans le Sahel. Sa Majesté a témoigné à plusieurs reprises, de son admiration pour les beaux pays qu'elle traversait et de ses espérances dans l'avenir du travail européen au milieu de cette riche et fertile contrée.

Partout, dans le cours de cette excursion, Elle a été accueillie par les plus chaleureuses acclamations.

Dimanche, l'Empereur s'est rendu à la cathédrale pour y entendre l'office divin et est parti aussitôt après pour Miliana.

Nous résumons comme il suit les plus récentes correspondances de Turin et de Rome.

D'après une lettre de cette dernière capitale, le Saint-Père marche toujours d'accord, dans la question des évêques, avec les instructions données à M. Veggezzi par le gouvernement italien. Il paraît certain que tous les prélats nommés par le Pape, dans les anciennes provinces pontificales, prendront possession de leurs diocèses sans que le gouvernement italien y mette de conditions ; ils ne seront pas tenus au serment et ne seront pas obligés de soumettre au roi les bulles de leur nomination. Quant à ce qui concerne la nomination des évêques aux sièges vacants du royaume de Naples et de la Toscane, le Saint-Père a voulu en informer les princes détrois pour les assurer qu'il n'avait nullement l'intention de violer aucun de leurs droits. Cent cinq diocèses manquent actuellement d'évêques en Italie ; les uns en sont privés par la mort de leurs évêques, d'autres par leur exil.

Voici maintenant ce que nous lisons dans une correspondance particulière de Turin.

M. Veggezzi est de retour de Rome, il a accompli sa mission et il a complètement réussi. Il a pu s'assurer qu'à Rome on voit les choses différemment qu'à Turin ; il a pu entendre des propositions auxquelles on ne s'attendait pas et il vient dire qu'on peut poursuivre si l'on veut traiter avec Rome.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux prélats du royaume une circulaire pour leur expliquer les raisons qui l'ont amené à retirer le projet de loi sur l'abolition des couvents. M. Lanza profite de l'occasion pour parler aussi de la mission Veggezzi, en donnant l'assurance que le gouvernement ne descendra jamais à des concessions qui pourraient blesser l'honneur national ou compromettre ses intérêts.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 25 avril.

Les affaires commerciales ont été complètement suspendues hier et aujourd'hui à cause des funérailles de M. Lincoln, qui ont donné lieu à de grandes démonstrations de deuil.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 10 MAI 1865

N° 19

UN

MARIAGE EN PROVINCE.

CHAPITRE XII.

MARIAGE.

(Suite.)

Le mercredi 31 mai, la voiture du comte de Vedelle conduite par un cocher en grande livrée, entra dans la Ciotat, et fit mettre sur la pas de leurs portes toutes les passibles bourgeoises de la petite ville. La calèche s'arrêta devant la grille de la mairie ; toute la famille de Vedelle en descendit. Jacques parut le premier, pare, gracieux, souriant, avec la physionomie d'un amoureux touchant au bonheur ; Georges, pâle, grave, et sans aucun reste de cette agitation fébrile à laquelle il semblait en proie depuis longtemps ; par une soumission sans réserve ou une détermination raisonnée, il avait su se faire une tenue simple et convenable. Il étonna tout le monde, quand il entra dans la grande salle de la mairie : ceux qui ne le connaissaient pas se l'étaient figuré

tout autre ; ses parents eux-mêmes n'attendaient pas tant de lui.

La famille Lescalle arriva peu après ; Mme Lescalle regarda les assistants sans dissimuler son triomphe, le notaire s'imposait à grand-peine un air majestueux ; malgré ses yeux rouges, Rose faisait assez bonne contenance.

Le maire entra. Il se plaça derrière la longue table recouverte de drap vert, qui, au-dessus, avec quelques bancs de bois et deux fauteuils de paille, la salle de la mairie de la Ciotat. Et là, l'écharpe légale flottant autour de son corps maigre, le large visage de plâtre du roi Louis-Philippe surmontant sa physionomie fine et bienveillante, il procéda à la cérémonie.

Tout le monde resta silencieux et recueilli ; chaque membre des deux familles se sentait une part de responsabilité, et éprouvait un certain malaise moral. Georges et Rose étaient probablement à la fois les plus tristes et les plus tranquilles ; ils obéissaient, et cette obéissance, en meurtrissant leur cœur, allégeait leur conscience.

En moins d'un quart d'heure, tout fut accompli, et l'irrévocable commença à peser de tout son poids sur ces deux jeunes têtes, courbées sous des volontés étrangères.

On passa le reste de cette journée à la Pinède ; tout le monde s'y montra assez gêné de son rôle, hors Jacques, tout enchanté d'une conclusion dont il profitait sans avoir de reproches à se faire. Sa bonne humeur, assombrie quelques jours par le refus de Denise, reparut avec ses nouvelles espérances et ses amitiés aidèrent chacun à dissimuler son embarras personnel. L'enjouement seyait à la

physionomie ouverte de Jacques, et le montait tout à vu avantage, quand Jacques était sérieux, son esprit et une partie de sa beauté disparaissaient. Le silence morose de Georges parut encore plus sombre auprès de la gaieté de son frère ; Rose ne fut pas la dernière à s'en apercevoir ; en voyant ce contraste entre les deux frères, une pensée d'envie et de regret vint lui traverser l'âme.

Vous êtes bien gai, monsieur Jacques ! dit-elle à son beau-frère avec un accent où perçait un reproche.

J'ai sujet d'être content le premier jour où j'ai le droit de vous appeler ma sœur, répondit Jacques.

Rose jeta un regard du côté de Georges, qui marchait devant eux avec sa mère.

Ce regard-là veut dire, continua Jacques, que mon frère devrait avoir l'air encore plus heureux que moi.

Rose soupira.

Hein ! me suis-je trompé ? Ne vous inquiétez pas de lui ; ces différences d'humeurs tiennent à nos caractères ; Georges est un peu farouche, mais vous l'appriivoiserez, j'en suis sûr. Qui ne s'adoucirait avec vous ?

C'est votre opinion ? demanda Rose.

Oui, et il me semble que si j'étais à la place de Georges, rien ne me coûterait pour vous plaire.

réflexion, ne donneriez-vous pas quelques conseils à votre frère ?

Deux choses s'y opposent, l'humeur de mon frère et mon prochain départ.

— Votre départ ! s'écria Rose.

— Ne vais-je pas, grâce à vous, être nommé député ?

C'était bien la peine... murmura Rose.

— La peine de quoi ? demanda Jacques sans malice.

Rose ne put pas répondre. Mme Lescalle s'avança rapidement entre les deux jeunes gens.

« Que dites-vous là, mes enfants ? » fit-elle bruyamment.

L'éclat de la voix de sa mère rappela Rose aux réalités qu'elle avait été sur le point d'oublier.

« Madame, dit Jacques, je me félicitais d'être un peu entré dans votre famille.

— Bien peu, répondit avec intention Mme Lescalle, et vous n'aurez pas souvent l'occasion de vous en apercevoir, monsieur Jacques, puisque vous êtes destiné à vivre à Paris... Rose, fit-elle en changeant de ton, voilà ton mari qui te cherche là bas.

Et, prenant le bras de sa fille, elle l'entraîna vers Georges.

« Voyons, causez donc un peu, » dit Mme Lescalle aux nouveaux époux en les plaçant côte à côte comme deux pensionnaires en promenade.

Tandis que les deux enfants échangeaient quelques paroles embarrassées, Mme Lescalle prit à part Mme de Vedelle.

« Que ferons-nous demain de ce jeune couple ? demanda-t-elle à la comtesse.

— Ils ont un appartement préparé au château ; ils demeureront à la Pinède ; n'est-ce pas convenu ?

— C'était mon avis d'abord, mais j'en ai changé.

— Pourquoi cela ?

— Vous voulez le vérité ?

— Sans doute.

— Eh bien ! votre fils Jacques est trop charmant, son voisinage fait tort à l'autre.

— Dans quel sens me dites-vous cela ?

— Mon Dieu, madame la comtesse, il faut oser dire les choses comme elles sont : la situation est dangereuse.

— Je ne vous comprends pas, madame. Dangerose pour qui ?

— Pour votre fils, et pour Rose surtout. Quelques mots dits par elle tout à l'heure viennent de m'éclairer.

— De vous éclairer ? répétait la comtesse tout étonnée.

— Oui, si nous n'y prenons garde, Rose sera amoureuse de son beau-frère avant un mois.

— Ciel ! s'écria la comtesse.

— Ne vous épouvantez pas, rien n'est grave encore ; ma fille ne se rend probablement pas elle-même compte de ses sentiments ; le malheur peut être prevenu.

— Comment ?

— En isolant sur-le-champ le jeune ménage.

— Par quel moyen ?

— Ici, dans la montagne, un petit pavillon appelé Belbonquet. C'est assez gentil et fort isolé. Mon avis est d'y installer nos enfants dès demain.

— Je ne m'y oppose pas, quoique le danger que vous révélez me paraisse...

— Je ne révoque rien, soyez-en sûre, je prévois ; j'en ai usé observé. Il ne faut plus ajouter au chagrin que Rose ressent en prenant un mari sans inclination, la